Délibération n° 7 bis	Conseil Municipal du 22 mai 2017
Direction des Services Techniques	Domaine de compétence : 7.5 - Subventions

Le Lundi 22 Mai deux mille dix-sept à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 16/05/2017

Membres présents : 25

Membres ayant donné pouvoir: 8

Membre(s) excusé(s) :

Membre(s) non excusé(s) :

Nombre de votants : 32 puis 33 (Mme BEAURAIN est arrivée à 19h53)

Affiché le 29/05/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Maryse MAILLART, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE,, Monsieur Richard KASPZAK, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Martina DESCHARLES, Mme Laurie CAFFIER, Madame Angélique COUSIN, Madame Stéphanie DANNE,.Monsieur Edouard YDEE,

Absent (s) excusé (s) : 8

Absent (s) non excusé (s) :

Votants : 32 puis 33 (Madame BEAURAIN Christelle est arrivée à 19h53)

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Remplacement canalisation eaux – Demande d'aides de l'Agence de l'Eau

Rapporteur : Monsieur Lucien BONVOISIN, Adjoint

Synthèse de la délibération :	Travaux de remplacement des conduites d'eau potable Route de Fromessent et Bld du Valigot. Demande de subvention Agence de l'Eau

Vu l'appel à projets de l'Agence de l'Eau sur les travaux d'alimentation en eau potable,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux de remplacement des conduites d'eau potable Route de Fromessent et Boulevard du Valigot,

Considérant le coût estimatif de l'opération d'un montant HT de 550 000 €uros,

Considérant les aides pouvant être consenties par l'Agence de l'eau (avance + subventions)

Après en avoir délibéré ; le Conseil municipal décide :

1°) d'approuver les travaux repris ci-dessus ;

2°) de solliciter le bénéfice des aides de l'Agence de l'Eau

La délibération est adoptée par **32 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)

Le Maire

Philippe Fait

VILLE D'ÉTAPLES SUR MER

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170522-del7bis-220517-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2017